

## CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL

### INFORMATION IMPORTANTE POUR L'UTILISATEUR : LISEZ ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT AVANT D'INSTALLER OU D'UTILISER CE LOGICIEL

En cliquant sur la case à cocher « J'ACCEPTÉ » avant d'accéder ou d'utiliser le Logiciel, ou (le cas échéant) avant d'installer, de télécharger ou d'exécuter le Logiciel, le Client accepte d'être lié par les termes et conditions de ce contrat de licence d'utilisateur final (CLUF).

Si le Client n'accepte pas tous les termes et conditions du présent CLUF,  
fermez le Logiciel ;

dans ce cas, le Client ne doit pas accéder ou utiliser, installer, télécharger ou exécuter le Logiciel.

Le présent Contrat de licence d'utilisateur final («**CLUF**») est un accord juridique entre Smartz Operations Pty Ltd (ACN 651 751 503) («**Smartz Operations**») et les personnes ou entités («**Client**») qui achètent, installent ou utilisent le Logiciel.

**ACCEPTATION DE CE CLUF PAR LE CLIENT :** Le Logiciel sera généralement fourni au Client comme « logiciel en tant que service », mais peut dans certaines circonstances être fourni par téléchargement et/ou installation. Le Client reconnaît et accepte que l'accès ou l'utilisation du Logiciel ou (le cas échéant) l'installation, le téléchargement ou l'exécution du Logiciel par le Client est soumis aux termes et conditions de ce CLUF. Le Client reconnaît et accepte en outre qu'il veillera à ce que chaque Utilisateur sous licence respecte les termes et conditions de ce CLUF. En cas d'accès, d'utilisation ou (le cas échéant) d'installation et de téléchargement du Logiciel par un administrateur, en acceptant ce CLUF, l'administrateur accepte les termes et conditions de ce CLUF pour et au nom du Client et de chaque Utilisateur sous licence, à l'égard des personnes auxquelles l'administrateur autorise l'accès ou l'utilisation du Logiciel, ou (le cas échéant) installe ou télécharge le Logiciel. Si vous n'acceptez pas tous les termes et conditions de ce CLUF, vous pouvez fermer le Logiciel, ce qui arrêtera toute activité ultérieure d'accès, d'installation ou de téléchargement du Logiciel. Le Client reconnaît et accepte que l'acceptation de toute modification des termes de ce CLUF réalisée par Smartz Operations de temps à autre peut être une condition préalable à l'installation, au téléchargement, à l'exécution, à l'accès et/ou à l'utilisation de toute mise à niveau qui peut être fournie.

### 1. DÉFINITIONS

Dans ce CLUF, les définitions suivantes s'appliquent, sauf lorsque le contexte l'exige autrement :

- 1.1 **Affiliés** désigne les dirigeants, employés, consultants et agents d'une partie, ses entités associées et les dirigeants, employés, consultants et agents de ses entités associées. Entité associée signifie :
  - (a) toute personne physique qui, ou toute société ou autre forme d'organisation commerciale qui, dans un pays, directement ou indirectement (y compris par le biais d'intermédiaires), est contrôlée par, ou est sous contrôle commun avec, ou contrôle, une partie ;
  - (b) toute société ou autre forme d'organisation commerciale dans laquelle l'une des entités ci-dessus, directement ou indirectement (y compris par l'intermédiaire d'intermédiaires) détient une participation d'au moins 50 % par des actions, des droits de vote ou tout autre moyen, ou a la participation maximale qu'elle est autorisée à avoir dans le pays où il existe ; et
  - (c) toute personne qui est un employé, un administrateur ou un dirigeant de l'une des entités décrites ci-dessus, ou dont les actions qu'une telle entité dirige ou a le droit de diriger.
- 1.2 **La loi applicable** désigne toute législation applicable, règles, réglementations, codes, directives, conditions de licence, lignes directrices, politiques, documents explicatifs, toutes normes émises par des organismes de réglementation qui lient ou sont censées s'appliquer à une partie de temps à autre.
- 1.3 **La date de début** désigne la date à laquelle le Client installe, télécharge ou accède pour la première fois au Logiciel (le cas échéant).
- 1.4 **Les données client** désignent les informations et les données saisies ou obtenues par le Client à partir de l'utilisation de Smartz®.
- 1.5 **Responsable du traitement** signifie la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement de données à caractère personnel ; lorsque les finalités et les moyens du traitement sont déterminés par des dispositions législatives de l'Union ou d'un État membre, le Contrôleur ou les critères spécifiques pour sa nomination peuvent être fixés par la législation de l'Union ou d'un État membre

- 1.6 **Sous-traitant** signifie une personne physique ou morale, une autorité publique, une agence ou tout autre organisme qui traite des données personnelles pour le compte du responsable du traitement.
- 1.7 **L'entité couverte** est définie dans les règles de l'HIPAA comme (1) les régimes de santé, (2) les centres d'information sur les soins de santé et (3) les prestataires de soins de santé qui transmettent électroniquement toute information de santé dans le cadre des transactions pour lesquelles le HHS a adopté des normes.
- 1.8 **Associé d'affaires** désigne une personne ou une entité qui exerce certaines fonctions ou activités impliquant l'utilisation ou la divulgation de renseignements protégés sur la santé au nom d'une entité visée ou fournit des services à une entité visée.
- 1.9 **La documentation** désigne tout le matériel technique, d'exploitation et d'utilisation (le cas échéant) fourni par Smartz Operations au Client avec le Logiciel (y compris les manuels d'utilisation, d'administration et techniques, que ce soit sous forme papier ou électronique), y compris toute documentation fournie avec toute mise à niveau du Logiciel qui peut être fournie au Client.
- 1.10 **L'équipement** désigne le matériel Smartz<sup>®</sup> fourni au Client par Smartz Operations ou ses distributeurs ou revendeurs, y compris tout équipement supplémentaire ou de remplacement.
- 1.11 **Les droits de propriété intellectuelle** désignent les droits de propriété statutaires et autres en ce qui concerne le droit d'auteur et les droits voisins, tous les droits relatifs aux inventions, aux brevets, aux marques déposées et non enregistrées, aux dessins ou modèles enregistrés et non enregistrés, aux schémas de circuits et aux informations confidentielles, mais n'incluent pas les droits moraux qui ne sont pas transférables.
- 1.12 **Les utilisateurs sous licence** désignent les personnes autorisées à accéder et à utiliser le système en vertu de ce CLUF.
- 1.13 **Les garanties** non exclusives désignent les garanties, termes, conditions ou garanties qui ne peuvent être exclus par la loi.
- 1.14 **Patient** désigne un client du Client qui sera surveillé à l'aide de Smartz<sup>®</sup>.
- 1.15 **Les données personnelles** désignent toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable (« personne concernée ») ; est réputée identifiable une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs facteurs spécifiques à l'identité physique, physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique;
- 1.16 **Lois sur la protection de la vie privée** désigne toute loi, tout statut, tout règlement, tout code, toute norme ou toute exigence applicable de tout organisme gouvernemental lié à la confidentialité ou à la protection des données.
- 1.17 **Smarzt<sup>®</sup>** désigne le système de surveillance de l'incontinence comprenant le Logiciel, la Documentation et les Équipements et autres composants développés par ou pour le compte de Smartz Operations ou de ses concédants de licence (et comprend toutes les modifications, améliorations, améliorations ou révisions de Smartz<sup>®</sup>), dont le Système Smartz<sup>®</sup>, y compris les Modules Smartz<sup>®</sup> sont des composants.
- 1.18 **Les pods Smartz<sup>®</sup>** désignent les enregistreurs de données sans fil achetés par le Client auprès de Smartz Operations ou de ses distributeurs ou revendeurs pour les utiliser avec le système.
- 1.19 **Site** désigne le site, le local résidentiel ou l'installation où Smartz<sup>®</sup> sera située, ou est actuellement situé, utilisé par le Client (pour éviter tout doute, le Client peut avoir plusieurs sites, locaux ou installations résidentiels).
- 1.20 **Logiciel** désigne le logiciel faisant partie de Smartz<sup>®</sup> et qui peut être mis à jour et mis à niveau de temps à autre, qui est détenu ou sous licence par Smartz Operations, et mis à la disposition du Client comme « logiciel en tant que service » ou en tant qu'installation ou téléchargement en vertu du présent CLUF et les termes et conditions de fourniture de Smartz<sup>®</sup> au Client.
- 1.21 **Système** désigne tous les composants Smartz<sup>®</sup>, y compris la technologie de capteur sous licence, le matériel, le logiciel et la documentation.

1.22 **Terme** signifie le terme de ce CLUF, soit la période allant de la date de début jusqu'à ce que le Client cesse d'utiliser Smartz<sup>®</sup>, à moins que cet accord ne soit légalement résilié plus tôt.

## 2. LICENCES

2.1 Sous réserve des termes de ce CLUF, Smartz Operations accorde au Client à compter de la Date de début de la Durée une licence limitée, non exclusive et non transférable pour télécharger et/ou installer (uniquement si le Logiciel est livré de cette manière), et accéder, utiliser et permettre aux utilisateurs sous licence d'accéder et d'utiliser :

- (a) le Logiciel utilisé uniquement par le Client conformément aux conditions autorisées par ce CLUF ; et
- (b) la Documentation aux seules fins de l'utilisation autorisée du système par le Client.

2.2 Le Client peut fournir aux utilisateurs sous licence l'accès à :

- (a) la Documentation via l'intranet interne du Client, à condition que des personnes non autorisées ne soient pas en mesure d'accéder à la Documentation via Internet ni d'une autre manière ; et
- (b) le Logiciel et la Documentation via une application Internet ou une autre forme de système de partage de fichiers, à condition que des mesures de sécurité adéquates soient utilisées pour limiter l'accès aux Utilisateurs sous Licence.

2.3 Le Client peut imprimer des parties raisonnables des sections « Aide » de la documentation uniquement pour une utilisation par les utilisateurs sous licence aux fins autorisées par ce CLUF.

2.4 Dans les cas où le Logiciel est fourni par le Client par le biais d'un téléchargement et/ou de l'installation du Logiciel, le Client peut faire une copie du Logiciel uniquement pour l'utiliser comme copie de sauvegarde pendant la durée mais ne doit pas autrement copier le Logiciel ou la Documentation (ou autoriser la copie du Logiciel ou de la Documentation) sauf dans les conditions autorisées par ce CLUF ou avec le consentement écrit préalable de Smartz Operations (sauf si le Client est expressément autorisé à le faire en vertu des lois du pays dans lequel le Client est situé). Nonobstant ce qui précède, rien dans la présente clause 2.4 ne vise à limiter les droits du Client en vertu de la partie III, division 4A du *Copyright Act 1968* (Cth) en ce qui concerne le Logiciel où le Client et le(s) site(s) sont situés en Australie.

2.5 Chaque fois que le Client est autorisé à copier ou reproduire, partiellement ou entièrement, le système, tous les titres, marques de commerce, avis de droits d'auteur, légendes, dénés de responsabilité et autres marques de propriété doivent être reproduits sans modification.

2.6 Le Client ne doit pas, sans le consentement écrit préalable de Smartz Operations (ou tel qu'expressément autorisé dans ce CLUF ou en vertu des lois du pays dans lequel se trouve le Client), lui-même ou par l'intermédiaire d'un affilié, d'un utilisateur sous licence ou d'un autre tiers :

- (a) vendre, louer, concéder une licence, sous-licencier, louer, prêter, partager à temps plein, grever ou transférer de quelque manière que ce soit une partie de Smartz<sup>®</sup> à toute autre personne ;
- (b) utiliser le système ou une partie de celui-ci pour fournir des services d'externalisation ou de bureau informatique ;
- (c) décompiler, désassembler, procéder à l'ingénierie inverse, tenter de déterminer le code source, modifier, adapter, traduire ou copier le système, partiellement ou entièrement ;
- (d) fournir, divulguer, divulguer, mettre à disposition, distribuer, sous-licencier ou autoriser l'utilisation de toute partie de Smartz<sup>®</sup> par un tiers (y compris en donnant directement ou indirectement accès au système via toute application Internet ou toute autre forme de mécanisme de partage de fichiers, sauf dans les cas expressément autorisés par ce (CLUF) ;
- (e) rédiger ou développer des logiciels ou créer des travaux dérivés basés sur le système ou d'autres informations confidentielles de Smartz Operations ;
- (f) divulguer le mot de passe personnel ou la clé de produit du Client à toute personne qui n'est pas un utilisateur sous licence, ou leur permettre d'être utilisé à n'importe quelle fin, sauf pour l'installation et l'utilisation du Logiciel comme autorisé par ce CLUF ;
- (g) retirer, altérer, chercher à passer outre ou autrement interférer avec toute mesure de sécurité ou de protection technologique faisant partie de Smartz<sup>®</sup> ;
- (h) retirer, effacer ou masquer tout droit d'auteur, marque commerciale, avis de confidentialité, clause de non-responsabilité ou légende apparaissant sur ou dans Smartz<sup>®</sup> ; ou

- (i) utiliser le nom de Smartz Operations ou de tout développeur de Smartz<sup>®</sup> ou de toute marque de commerce de Smartz Operations dans toute documentation publicitaire, promotionnelle ou autre (sous quelque forme que ce soit), sauf si Smartz Operations l'a accepté par écrit.
- 2.7 Le Client doit superviser et contrôler l'utilisation du système conformément à ce CLUF et s'assurer que ses utilisateurs licenciés se conforment aux conditions de ce CLUF.
- 2.8 Le Client est autorisé à accorder l'accès au Logiciel à ses Utilisateurs sous licence, à condition que :
- (a) Le Client reste responsable de tout acte d'omission de ses utilisateurs licenciés ;
  - (b) Tous ces utilisateurs sous licence sont des affiliés du client ;
  - (c) tous ces utilisateurs sous licence ont été informés de leurs obligations de confidentialité et de protection des données en ce qui concerne le Logiciel et toutes les informations personnelles saisies dans le Logiciel ou accessibles via le Logiciel, y compris en veillant à ce que les utilisateurs sous licence ne collectent, n'utilisent et ne divulguent que des informations personnelles, notamment les informations de santé personnelles, conformément aux lois sur la confidentialité et aux obligations du Client en vertu de ce CLUF ; et
  - (d) tous ces Utilisateurs sous licence utiliseront Smartz<sup>®</sup> et le Logiciel uniquement aux fins énoncées dans la Documentation.
- 2.9 Le Client doit déployer tous les efforts raisonnables pour empêcher tout accès non autorisé ou toute utilisation du Logiciel et/ou de la Documentation et, en cas d'accès ou d'utilisation non autorisé, en informer rapidement Smartz Operations.
- 2.10 Le Client reconnaît et accepte que, sauf accord contraire express et écrit de Smartz Operations, le Client est seul responsable des opérations suivantes :
- (a) obtenir, exploiter et entretenir tout le matériel, les consommables et autres équipements et réseaux sans fil nécessaires à l'utilisation du système ;
  - (b) fournir une formation à l'utilisation de Smartz<sup>®</sup> aux utilisateurs sous licence ;
  - (c) l'exactitude et l'exhaustivité de toutes les données saisies par ou au nom des utilisateurs sous licence dans Smartz<sup>®</sup> ;
  - (d) sauvegarder toutes les données utilisées par celui-ci avec Smartz<sup>®</sup> ;
  - (e) s'assurer que Smartz<sup>®</sup> est adapté à ses besoins et que le Client se conforme à toutes ses obligations légales ; et
  - (f) préserver la sécurité et la confidentialité des informations personnelles recueillies, stockées ou analysées par Smartz<sup>®</sup>.
- 2.11 Le client reconnaît expressément que Smartz<sup>®</sup> ne se substitue pas aux pratiques d'entretien standard. Le client doit s'assurer que le personnel soignant applique toujours un devoir de diligence approprié à l'égard des patients et qu'il vérifie régulièrement et interagit avec les patients, et qu'il est capable et prêt à prendre des mesures appropriées en cas de problème sur une partie du système Smartz<sup>®</sup>.
- 2.12 Smartz Operations peut, à sa seule discrétion, proposer de nouvelles versions du Logiciel ou d'autres mises à niveau au Client pendant la Durée. Le Client reconnaît que le système peut cesser de fonctionner correctement s'il ne télécharge pas et/ou n'installe pas (le cas échéant à la méthode de livraison du Logiciel) toute nouvelle version ou mise à niveau mise à sa disposition.

### **3. COLLECTE DE DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ**

- 3.1 En ce qui concerne la réglementation sur la confidentialité des données, le système est conforme au Règlement général sur la protection des données (« RGPD »), à la Loi sur la portabilité et la responsabilité de l'assurance maladie (« HIPAA ») et à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (« LPRPDE »). Toutefois, seules les terminologies RGPD, à savoir le RESPONSABLE du traitement (entité couverte) ET le SOUS-TRAITANT (associé commercial) ont été utilisées aux fins du présent CLUF.
- 3.2 Le Client reconnaît et accepte que le système est configuré pour collecter et stocker certaines informations concernant l'utilisation du système, y compris les informations identifiées et dépersonnalisées (ou anonymisées) (c'est-à-dire non traçables à une personne en particulier) concernant les patients. Smartz<sup>®</sup> peut stocker des données personnelles sur le patient et le site sur des appareils mobiles et des ordinateurs sur lesquels le Logiciel et les services de traitement

de données associées ont été installés. Ces informations comprennent des informations personnelles relatives aux Patients, qui peuvent inclure, mais sans s'y limiter : le nom, l'âge, le poids, le sexe, les observations et les données du capteur Smartz®. Smartz Operations peut de temps en temps accéder à distance à ces données pour extraire des informations anonymisées aux fins de :

- (a) vérifier et diagnostiquer l'état du matériel ;
  - (b) utiliser des informations anonymisées à des fins de recherche pour permettre une amélioration continue de Smartz®;
  - (c) utiliser des informations anonymisées à des fins de recherche, de développement de produits, d'amélioration de produits et à des fins commerciales ; et
  - (d) divulguer des données anonymisées à des tiers à des fins de recherche, de développement de produits, d'amélioration de produits et à des fins commerciales.
- 3.3 Smartz Operations conserve le titre complet des informations dépersonnalisées (ou anonymisées) qui sont extraites par Smartz Operations à partir de toute information collectée par le système.
- 3.4 Le Client est seul responsable de l'obtention de tous les consentements nécessaires des Patients pour utiliser Smartz® aux fins prévues, y compris la collecte de données personnelles. Par défaut, tous les patients utilisant les solutions Smartz sont réputés avoir accepté le formulaire de consentement à l'utilisation de Smartz qui peut être trouvé sur le site Web [www.smarzhealth.com](http://www.smarzhealth.com).
- 3.5 Le Client reconnaît qu'il est le responsable du traitement pour toutes les données collectées auprès des utilisateurs et des patients utilisant Smartz®.
- 3.6 Smartz Operations agit en tant que processeur de données pour les données collectées auprès des utilisateurs et des patients via le système Smartz®. Les responsabilités d'un sous-traitant de données sont :
- (a) Le traitement par Smartz Operations est régi par ce contrat de licence utilisateur final Smartz® (CLUF) et par le contrat de licence Smartz® du fabricant/distributeur de couches.
  - (b) Smartz Operations ne collecte pas de données personnelles ; elle stocke uniquement les données (téléchargées sur un serveur de stockage sécurisé conforme à la réglementation sur la confidentialité des données) et les transmet de manière sécurisée au contrôleur de données, à la demande explicite du contrôleur de données.
  - (c) Smartz Operations et toute personne agissant sous l'autorité de Smartz Operations, qui peut avoir accès à des données personnelles, traiteront ces données uniquement sur instruction du responsable du traitement, sauf si le droit de l'Union ou de l'État membre l'exige.
  - (d) Les informations personnelles sont cryptées et stockées en toute sécurité pendant une période limitée d'un an, par défaut, à compter de la date de la dernière utilisation, ou telles que modifiées par le responsable du traitement.
  - (e) Smartz Operations s'assure que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel se sont engagées à respecter la confidentialité ou sont soumises à une obligation légale de confidentialité appropriée.
  - (f) Smartz Operations utilise un serveur cloud sécurisé situé dans votre région ou d'autres juridictions légales pour stocker toutes les informations personnelles téléchargées par le responsable du traitement et a mis en œuvre des mesures appropriées pour garantir un niveau de sécurité adapté au niveau de risque, y compris l'anonymisation et le cryptage des données personnelles, la capacité à garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience permanentes des systèmes et services de traitement, et la capacité de restaurer la disponibilité et l'accès aux données personnelles en temps opportun en cas d'incident technique.
  - (g) Smartz Operations s'engage à ne pas utiliser un autre sous-traitant pour la réalisation d'activités de traitement spécifiques au nom du responsable du traitement des données sans l'autorisation écrite préalable spécifique ou générale du responsable du traitement des données.
  - (h) Smartz Operations s'engage à assister le responsable du traitement par des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour le respect de l'obligation du responsable du traitement de répondre aux demandes relatives aux données à caractère

personnel stockées par Smartz Operations pour l'exercice des droits de la personne concernée et est en mesure de contribuer aux audits de conformité à la demande du responsable du traitement ou de l'autorité européenne compétente.

- (i) À la demande du contrôleur de données, Smartz Operations est en mesure de supprimer toutes les informations personnelles stockées sur le serveur.
  - (j) Smartz Operations reconnaît son devoir d'informer son Représentant Autorisé et tout responsable du traitement sans retard injustifié dès qu'il a connaissance de toute violation de données.
  - (k) Smartz Operations tient un registre, dans des limites pratiques raisonnables, des activités de traitement sous sa responsabilité via des journaux de données accessibles à partir du serveur de stockage à la demande du responsable du traitement des données ou de l'autorité européenne compétente.
- 3.7 Smartz Operations fait appel à un sous-traitant secondaire pour le stockage des données des utilisateurs et des patients collectées via le système Smartz<sup>®</sup>. Le sous-processeur de données est Microsoft<sup>®</sup> Azure.
- 3.8 Les données personnelles identifiables collectées via le système Smartz<sup>®</sup> sont stockées par Microsoft<sup>®</sup> Azure dans des bases de données sécurisées situées dans l'Union européenne conformément au RGPD, ou aux États-Unis pour la conformité HIPPA, ou dans d'autres juridictions où il existe une obligation légale de le faire.
- 3.9 Les données personnelles identifiables peuvent être transférées au-delà des frontières juridictionnelles, conformément à la réglementation locale en matière de confidentialité des données.
- 3.10 Smartz Operations n'accède pas, ni n'utilise de quelque manière que ce soit, des données personnelles identifiables, sauf dans le but de gérer automatiquement le stockage sécurisé de ces données ou de transférer ces données à la demande du responsable du traitement.
- 3.11 Smartz Operations s'engage à traiter toute information personnelle en sa possession, suite à l'utilisation de Smartz<sup>®</sup> par le Client, conformément aux lois applicables en matière de confidentialité. La politique de confidentialité actuelle de Smartz Operations peut être téléchargée sur [www.smarzhealth.com/downloads](http://www.smarzhealth.com/downloads), et toute version révisée de cette politique sera publiée sur le site Web de Smartz Operations.

#### **4. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

- 4.1 Le Client reconnaît que tous les droits de propriété intellectuelle dans et sur le système restent la propriété de Smartz Operations ou de ses concédants de licence et que le Client n'acquiert aucun droit, titre ou intérêt dans ou envers l'un d'eux en vertu de ce CLUF.
- 4.2 Tous les droits de propriété intellectuelle sur toute amélioration ou tout développement ou ajout au système conçu, développé ou réduit à la pratique par ou au nom du Client ou de ses affiliés (que ce soit en violation de ce CLUF ou autrement) seront acquis par Smartz Operations, et le Client accepte à son coût de faire (y compris l'exécution des documents) tout ce qui peut être nécessaire pour acquérir, confirmer, perfectionner et enregistrer les droits de propriété de Smartz Operations conformément à la présente clause 4.2.
- 4.3 Le Client ne doit prendre aucune mesure et ne doit aider personne à prendre des mesures qui pourraient compromettre, limiter et contester ou interférer avec la propriété ou les droits de Smartz Operations concernant le Système.

#### **5. GARANTIES ET REMERCIEMENTS**

- 5.1 Chaque partie garantit à l'autre qu'elle est une entité juridique correctement constituée avec le pouvoir et l'autorité de conclure ce CLUF.
- 5.2 Outre les limitations énoncées à la clause 6.1, et dans la mesure maximale autorisée par la loi, Smartz Operations ne garantit pas que :
- (a) le Système ou une partie de celui-ci :
    - (i) ne comporte aucune erreur ou que son utilisation sera ininterrompue ;
    - (ii) est apte à l'usage pour lequel il est requis par le Client ;

- (iii) fonctionne avec d'autres logiciels ou tout équipement ou système particulier ;  
ou
    - (iv) remplit toute fonction autre que celle expressément définie par écrit par Smartz Operations ; ou
  - (b) que les informations obtenues par le Client grâce à l'utilisation du Système répondront aux exigences du Client.
- 5.3 Dans toute la mesure permise par la loi, toutes les garanties données par Smartz Operations seront nulles et sans effet si la violation de la garantie découle de ou est en relation avec :
- (a) tout manquement du Client ou d'un Utilisateur sous licence à se conformer à la documentation ou à toute directive ou instruction émise par Smartz Operations ;
  - (b) tout défaut, défaillance, omission ou erreur dans les données, logiciels, équipements, appareils ou réseaux sans fil non fournis par Smartz Operations ;
  - (c) utilisation abusive, vol, vandalisme, incendie, eau ou autre cause similaire échappant au contrôle de Smartz Operations ;
  - (d) tout échec du Client à installer correctement le Logiciel ou la non-installation d'une mise à niveau ou d'un correctif proposé par Smartz Operations pour corriger un défaut ;
  - (e) toute modification, altération ou ajout apporté au Système par des personnes autres que Smartz Operations ou un représentant autorisé de Smartz Operations ; ou
  - (f) l'utilisation du système avec tout logiciel, équipement, appareil ou réseau sans fil non spécifiquement approuvé ou recommandé par Smartz Operations ou d'une manière ou à une fin non autorisée par ce CLUF.
- 5.4 Si le système ne fonctionne pas de manière substantielle conformément à toute spécification expressément énoncée par écrit par Smartz Operations, Smartz Operations fera de son mieux pour modifier ou remplacer le système (ce qui peut exiger que le client installe un correctif logiciel) afin de le rendre conforme aux frais des opérations Smartz. Si une telle modification ou remplacement s'avérait impossible, Smartz Operations peut (à sa discrétion) résilier ce CLUF. Toute responsabilité de Simavita envers le Client ne dépassera pas le prix payé par le Client pour la partie du système Smartz<sup>®</sup> défectueuse. Sous réserve de la clause 6.1, les obligations de Smartz Operations en vertu de cette clause 5.4 constituent le seul et unique recours pour toute réclamation du client découlant de ou en relation avec une conduite qui correspond à une violation de la garantie.
- 5.5 Le Client reconnaît expressément qu'il ne s'est appuyé sur aucune représentation ou déclaration de Smartz Operations ou de ses distributeurs ou revendeurs autorisés autres que les garanties expressément énoncées dans ce CLUF, et que les limitations énoncées à l'article 6 sont justes et raisonnables dans les circonstances.
- 5.6 Toutes les fonctionnalités informatiques, le système d'exploitation, les services réseau, la maintenance du matériel, la saisie de données et la sauvegarde quotidienne des données sont de la responsabilité du Client. Smartz Operations décline toute responsabilité en cas de perte de données ou d'interruption d'activité résultant de ou en relation avec l'utilisation du Système. Rien dans cette clause 5.6 ne réduit les limites de responsabilité énoncées à la clause 6.
- 6. LIMITES DE RESPONSABILITÉS**
- 6.1 Rien dans ce CLUF n'exclut, ne restreint ou ne modifie l'application de toute législation qui, par la loi, ne peut être exclue, restreinte ou modifiée. Sous réserve de cette clause, le système est fourni « tel quel » et toutes les déclarations, garanties, termes et conditions qui seraient autrement implicites dans ce CLUF sont exclus (notamment en ce qui concerne la qualité marchande, la durabilité, la qualité, l'adéquation à tout usage (divulgué ou non), non-violation des droits de tiers ou découlant du cours des transactions ou de l'usage du commerce). Chaque partie déclare qu'elle ne s'est fondée sur aucune représentation faite par l'autre partie qui n'aurait pas été expressément indiquée dans ce CLUF.
- 6.2 Dans la mesure maximale permise par la loi, Smartz Operations ne sera pas responsable envers le Client pour toute perte ou dommage spécial, indirect ou consécutif, perte de profits, perte de données ou perte d'opportunité commerciale, subis en relation avec ou découlant de ce CLUF, que ce soit en common law (droit coutumier), en responsabilité civile (notamment la négligence), en équité, en vertu d'une loi ou autrement. En aucun cas Smartz Operations ne sera responsable envers le Client ou tout tiers pour tout contenu ou information entré dans le Système par ou au nom des Utilisateurs sous licence.

- 6.3 Si le Logiciel ne fonctionne pas correctement conformément à toute Documentation (ou à d'autres spécifications expressément énoncées par écrit par Smartz Operations), Smartz Operations déploiera des efforts raisonnables pour modifier ou remplacer le Logiciel afin de remédier à ce défaut de performances. Si Smartz Operations estime (en agissant raisonnablement) qu'une telle modification ou un remplacement n'est pas pratique, Smartz Operations peut (à sa discrétion) résilier ce Contrat et rembourser la partie des frais initiaux payés pour l'accès au Logiciel (le cas échéant) qui est défectueux. Sous réserve de la clause 6.5, les obligations de Smartz Operations en vertu de la présente clause 6.3 constituent le seul et unique recours pour toute réclamation du Client découlant de ou en relation avec un tel défaut de performances.
- 6.4 Dans la mesure maximale autorisée par la loi, Smartz Operations n'est pas responsable et ne sera pas responsable des retards, des échecs de livraison ou de toute autre perte ou dommage résultant du transfert de données sur les réseaux et installations de communication, y compris Internet, et Le Client reconnaît et accepte que le Logiciel et la Documentation peuvent être soumis à des limitations, retards et autres problèmes inhérents à l'utilisation de ces moyens de communication.
- 6.5 La responsabilité de Smartz Operations envers le Client en cas de violation d'une garantie non excluable, d'une autre disposition légale ou de toute garantie, condition ou garantie expresse ou de la négligence de Smartz Operations est limitée, au choix de Smartz Operations, à la fourniture des biens et services pour lesquels la violation ou la négligence s'est à nouveau produite, ou au paiement du coût de la nouvelle fourniture de ces biens et services.
- 6.6 Dans toute la mesure permise par la loi, la responsabilité globale de Smartz Operations en vertu de ou en relation avec ce CLUF pour tous les actes, omissions et événements à chaque fois qu'ils se produisent ne dépassera pas au total les montants totaux payés par le Client à Smartz Operations dans le cadre du système dans les 12 mois précédant immédiatement la réclamation pertinente.
- 6.7 Smartz Operations n'est expressément pas responsable de l'inexécution ou de toute perte ou dommage connexe résultant de l'utilisation de produits tiers, y compris les serviettes Smartz® (couches) contenant la technologie de capteur sous licence Smartz®.

## **7. DURÉE ET RÉSILIATION**

- 7.1 Ce CLUF prend effet à la Date de début et restera en vigueur pendant la Durée.
- 7.2 Chaque partie peut résilier ce CLUF avec effet immédiat par notification écrite à l'autre partie si :
- (a) l'autre partie enfreint ce CLUF (autre qu'une violation insignifiante ne causant aucun préjudice matériel) et, lorsque la violation est susceptible de réparation, ne remédie pas à la violation dans les 10 jours ouvrables suivant la réception d'un avis écrit de le faire ; ou
  - (b) l'autre partie devient insolvable, entre en liquidation ou mise sous séquestre ou devient soumise à toute forme d'administration externe (autre que pour les besoins d'une reconstruction solvable).
- 7.3 Smartz Operations peut à tout moment supprimer, modifier ou désactiver l'accès du Client au Logiciel si :
- (a) il considère que les Données Client enfreignent ce CLUF, les lois applicables ou enfreignent les droits de tout tiers ;
  - (b) il considère que les Données Client pourraient menacer la sécurité ou l'intégrité du Logiciel ; ou
  - (c) il est tenu de le faire par toute loi applicable ou tout organisme de réglementation ou ordonnance du tribunal.
- 7.4 À la fin de de la Durée :
- (a) tous les droits de licence prennent fin et, en cas d'accès au Logiciel comme « logiciel en tant que service », le Client ne pourra plus accéder au Logiciel et ne doit en aucun cas continuer à accéder au Logiciel ;
  - (b) Le Client doit supprimer tous les Logiciels de son équipement et toute copie de la documentation mise à disposition via son intranet ou tout autre moyen ; et
  - (c) Le Client doit, au choix de Smartz Operations, renvoyer à Smartz Operations ou détruire et certifier la destruction de toutes les copies de la Documentation et de toutes les informations confidentielles de Smartz Operations en la possession ou sous le contrôle du

Client, à condition que le Client puisse supprimer les données ou informations saisies par les Utilisateurs sous licence dans le système avant un tel retour ou destruction.

- 7.5 La résiliation de ce CLUF pour quelque raison que ce soit n'affecte pas les droits et obligations de l'une ou l'autre des parties survenant avant la résiliation.
- 7.6 Les clauses 3.2, 3.3, 4 à 9 (inclus), 7.3, 7.4, 9.9 et 9.10 survivent à l'expiration ou à la résiliation de ce CLUF pour quelque raison que ce soit.

## **8. NOTIFICATIONS**

- 8.1 Un avis, une approbation, un consentement ou une autre communication en rapport avec ce CLUF doit être envoyé par écrit à l'adresse du destinataire indiquée au début de ce CLUF ou à toute autre adresse qui peut être notifiée par le destinataire de temps à autre, et peut être envoyé par courrier prépayé (courrier aérien si international), remise en main propre, télécopie ou courrier électronique.
- 8.2 Un avis est réputé avoir été reçu :
- (a) s'il est livré, lorsqu'il est livré ;
  - (b) s'il est envoyé par la poste, deux jours ouvrables après l'envoi (cinq jours ouvrables s'il est envoyé dans un autre pays) ; ou
  - (c) s'il est envoyé par télécopie ou courrier électronique, à la réception par l'expéditeur d'un avis de livraison ou d'un rapport de transmission généré par la machine à partir de laquelle le télécopieur ou le courrier électronique a été envoyé, à moins que le destinataire prouve qu'il n'a pas été effectivement transmis ou remis.

## **9. GÉNÉRALITÉS**

- 9.1 Le Client ne doit pas céder, transférer ou aliéner de quelque manière que ce soit ses droits ou obligations en vertu de ce CLUF (y compris tout transfert du système vers des locaux autres que le site) sans le consentement écrit préalable de Smartz Operations. Smartz Operations peut facturer des frais administratifs dans le cadre de toute mission autorisée. Sauf accord contraire par écrit, les restrictions sur l'utilisation du Logiciel contenues dans ce CLUF lient toute entité à laquelle le Client cède, transfère ou dispose d'une autre manière (ou prétend céder, transférer ou aliéner) l'un de ses droits ou obligations en vertu de ce CLUF, que le Client ait ou non obtenu le consentement de Smartz Operations comme l'exige la présente clause 9.1.
- 9.2 Le Client reconnaît et accepte que Smartz Operations puisse sous-traiter tout ou partie de ses obligations en vertu de ce CLUF, sans être tenu de notifier ou d'obtenir le consentement du Client.
- 9.3 Aucune partie ne sera responsable en cas de manquement à ses obligations (autre qu'une obligation de payer de l'argent) résultant de causes indépendantes de sa volonté. Une partie doit immédiatement notifier l'autre partie dès qu'elle a connaissance de ces causes en précisant les circonstances et l'exécution des obligations qui sont ainsi retardées ou empêchées.
- 9.4 Aucune renonciation à une disposition de ce CLUF ne sera effective à moins d'être écrite et signée. Aucun retard ou indulgence de la part d'une partie dans l'application de ce CLUF ne portera préjudice ou ne limitera les droits de cette partie, et une renonciation à ces droits ne fonctionnera pas comme une renonciation à une violation ultérieure.
- 9.5 Chaque partie accepte, à ses propres frais, à la demande de l'autre partie, de faire tout ce qui est raisonnablement nécessaire pour donner effet à ce CLUF, notamment l'exécution des documents.
- 9.6 La relation des parties en vertu de ce CLUF est celle d'entrepreneurs indépendants et non d'emploi, de partenariat, de coentreprise, de fiduciaire et bénéficiaire, ou de mandant et d'agent.
- 9.7 Ce CLUF contient l'intégralité de l'accord des parties concernant son objet et remplace et remplace tous les accords et contrats antérieurs entre elles concernant cet objet. Ce CLUF ne peut être modifié qu'avec l'accord écrit des parties.
- 9.8 Les signataires de ce CLUF garantissent qu'ils sont autorisés à conclure ce CLUF au nom de la partie qu'ils sont censés représenter.
- 9.9 Tout litige concernant ce CLUF, s'il ne peut être résolu entre les directeurs généraux respectifs des parties (ou équivalent) doit être résolu par une médiation ou par d'autres moyens qu'un litige. Aucune des parties n'est empêchée de demander une requête interlocutoire urgente à un tribunal.
- 9.10 Ce CLUF est régi par les lois de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie et les parties se soumettent à la compétence non exclusive des tribunaux de cet État.

## **10. PRINCIPES D'INTERPRÉTATION**

Les règles d'interprétation suivantes s'appliquent :

- 10.1 Les en-têtes des articles ne sont fournis qu'à titre indicatif et n'affectent pas l'interprétation de l'Accord.
- 10.2 Le singulier inclut le pluriel et inversement.
- 10.3 Toute référence à une personne correspond à une personne morale, une entité non constituée ou une autre entité et inversement.
- 10.4 Le mot « notamment » et les expressions similaires ne sont pas des mots limitatifs.
- 10.5 Ce CLUF ou une partie de celui-ci ne doit pas être interprété au désavantage d'une partie parce que cette partie était responsable de sa préparation.
- 10.6 Si une disposition de ce CLUF enfreint une loi applicable, ou est illégale, invalide ou inapplicable, alors lorsque la disposition peut être interprétée de manière à être valide et exécutoire, elle doit être lue dans cette mesure, dans le cas contraire elle sera réputée être séparée des autres dispositions.